

TARIFS COMMUNAUX		2025
CIMETIERE		
Concession trentenaire		245,00 €
Columbarium et/ou caverne pour 15 ans		350,00 €
Jardin du souvenir :	⇒ plaque commémorative	72,00 €
	⇒ gravure/pose : à la lettre	9,80 €
BLANCHISSERIE Linge lavé, séché, repassé - INTERNE		
Drap 1 ou 2 personnes		3,60 €
Taie oreiller		1,90 €
Oreiller		6,20 €
Alèze une personne		2,55 €
Alèze deux personnes		3,85 €
Couverture 2 pers./Couette		11,45 €
Couverture 1 personne		8,50 €
Torchon cuisine		1,20 €
Tapis de bain		3,60 €
Serpillère		1,30 €
Rideau		3,60 €
Machine (Lavage ou séchage)		16,50 €
Restaurant scolaire : année 2024 / 2025		
Maternelle		2,50 €
Primaire		3,30 €
Adultes		8,80 €
Tarif spécifique		0,50 €
DROIT DE TERRASSE		
Commerces divers / M2		30,00 €
Restaurants cafés / M2		60,00 €
MARCHÉ PRODUCTEUR QUAI GUERVEUR (Tarifs en euros)		
Forfait annuel		13,00 €
MARCHÉ HEBDOMADAIRE : DROIT DE PLACE (vendredi matin)		
Hors juillet / août (Tarif / m linéaire / jour) avec électricité		3,00 €
Hors juillet / août (Tarif / m linéaire / jour) sans électricité		1,50 €
Juillet / août (Tarif / m linéaire / jour) avec électricité		3,60 €
Juillet / août (Tarif / m linéaire / jour) sans électricité		2,00 €
Forfait estival de 9 vendredis dont 2 offerts encaissé le 1er vendredi sans elec (m/l)		14,00 €
Forfait estival de 9 vendredis dont 2 offerts encaissé le 1er vendredi avec elec (m/l)		25,00 €
MARCHÉ QUAI DES ARTISTES (minimum 1 mètre linéaire)		
Ponctuel (tarif par mètre linéaire par vendredi)		6,30 €
Abonné forfait (tarif par mètre linéaire pour juillet et août) avec électricité quai Guerveur		19,00 €
Animation (tarif par mètre linéaire par jour)		1,30 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Parking Pen-Prad (du 1/10 au 31/03) Tarif par m ² et par mois		9,50 €
Terre plein Pen-Prad (du 1er avril au 30 septembre) En dehors des marchés hebdomadaires du vendredi	Alimentaire /ml	5,00 €
	Activités/Loisirs/Associations	
Parc de loisirs (hors complexe sportif et verger) - Forfait mensuel		210,00 €
Urbanisme : tarif AOT (Arrêté d'Occupation Temporaire) par m ² et par an		20,00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : PARKING DE DONNANT	24 € x 63 m ²	1 512,00 €



Le Maire,
Ronan Juhel